



# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 10 septembre 2020

NO 22

AUX AGENTES ET AGENTS  
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : Masques de protection

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous l'avez constaté, la situation évolutive de la COVID-19 a fait en sorte que le gouvernement du Québec a rendu obligatoire le port du masque dans les endroits publics fermés.

De plus, le Conseil du trésor (SCT) a indiqué aux différents syndicats de la Fonction publique québécoise qu'il était de la responsabilité des employés de l'État de fournir leur propre masque.

Considérant cette situation, le tout combiné à la bonne gestion des fonds du syndicat, votre exécutif provincial a décidé de faire faire des masques pour l'ensemble de ses membres (voir pièce jointe).

Au courant des prochains jours et/ou prochaines semaines, vous recevrez vos masques dans vos bureaux respectifs. Advenant que notre décompte ne concorde pas avec le nombre d'agent(e)s dans votre bureau, n'hésitez pas à me contacter afin que je puisse vous les faire parvenir.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Passez une bonne journée !!!

Mike Laforge  
2<sup>e</sup> Vice-président

A

